



## Déclaration liminaire FSU12

CDEN du 5 FEVRIER 2021

Mme la Préfète,

Mme la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le 26 janvier dernier dans un contexte complexe, à l'appel 6 organisations, les personnels de l'éducation nationale se sont mobilisé.es de façon significative pour dénoncer la politique éducative de JM Blanquer qui se décline à travers des réformes contestées et qui induit des conditions de travail globalement dégradées. Aucun personnel ne considère aujourd'hui que le ministre travaille à l'amélioration de ces conditions de travail. Les enseignant.es comme les personnels médico-sociaux et administratifs ont ainsi exprimé leur colère face à un ministre dont les mesures ne correspondent en rien aux attentes des personnels. Tous les artifices de communication, comme la parodie de concertation du Grenelle de l'Education, que la FSU a quittée pour dénoncer une fois de plus les délires démagogiques de Blanquer, ne feront pas oublier la réalité de son projet dont nous voyons chaque jour les effets délétères se mettre en place sur le terrain ancrant à une hauteur inédite un sentiment de défiance chez les personnels.

Cette défiance a même viré à l'incompréhension lorsque des collègues ont été surpris de voir des gendarmes venir enquêter sur le suivi de la grève dans une école : on parle de l'école de Bertholène. La directrice sollicitée, troublée, a pris la peine d'appeler la gendarmerie de Bozouls pour avoir confirmation qu'il s'agissait de véritables gendarmes et son appel a été l'occasion de se voir oralement confirmé qu'il s'agit là de mission de renseignement. Consignes locales ? Consignes départementales ? Nous rappelons que les enseignant.es du premier degré doivent envoyer une déclaration d'intention 48h à l'avance à l'administration et ce pour permettre aux municipalités de mettre en place le Service d'Accueil Minimum, et que dès lors les services de l'état disposent de renseignements bien suffisants. Dès lors la démarche décrite est apparue comme une forme de pression inadmissible. Dans une période où les libertés individuelles sont fortement menacées par une série de lois, décrets liberticides, visant à imposer une forme de surveillance généralisée, et criminalisant par certains aspects l'appartenance syndicale et/ou politique, la FSU tenait à réaffirmer d'une part que la grève est un droit constitutionnel et d'autre part que toute pression institutionnelle est intolérable, enfin que tout fichage au prétexte d'une sensibilité syndicale ou politique est inacceptable. Nous serons particulièrement vigilants sur ces principes et ne manqueront pas de rendre publiques pour les dénoncer les dérives identifiées.

Nous l'avons dit, donc, le climat actuel est à la défiance. Et les discours du ministre sur le 1<sup>er</sup> degré présenté comme une priorité n'y changeront rien.

Après avoir aménagé les programmes de l'école élémentaire, le ministre s'attaque à l'école maternelle. En prétextant de l'instruction obligatoire à 3 ans, alors que l'école maternelle était déjà fréquentée par 97% des enfants âgés de trois ans, le ministre a chargé le conseil supérieur des programmes (CSP) de modifier ceux de l'école maternelle. Les objectifs de la maternelle seraient réduits à une préparation au CP et aux évaluations standardisées. L'obsession incessante de l'évaluation de notre ministre conduira inévitablement à classer les élèves dès l'âge de trois ans faisant ainsi reposer la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles, notamment celles issues des milieux populaires. Rendre l'instruction obligatoire à trois ans, sans investir pour une meilleure qualité de scolarisation dans l'école publique mais en resserrant les

apprentissages sur les fondamentaux sans se soucier du développement de l'enfant c'est abandonner l'idée d'une école émancipatrice et démocratique qui permettrait la réussite de tout.es.

Pour prendre toute la part qui lui revient dans la réduction des inégalités scolaires, l'école première a besoin d'être confortée dans son fonctionnement actuel avec plus de moyens : effectifs réduits, formation initiale et continue spécifiques, locaux et matériels adaptés, une ATSEM par classe à temps plein, interventions du RASED... L'école maternelle a surtout besoin d'une politique éducative qui prenne en compte sa singularité. Une politique qui fasse confiance aux enseignant.es sur le terrain, mais encore une fois, c'est bien le contraire. C'est pourquoi la FSU souhaite que le ministère renonce à la réécriture des programmes de maternelle, comme le lui demandent les membres du CSE.

Parmi les projets de décentralisation, la FSU dénonce celui des personnels de santé (infirmier.es et médecins). La FSU reste fondamentalement attachée aux missions des infirmier.es de l'EN dans les établissements scolaires au service des élèves. Ils sont un des maillons essentiels du service public d'éducation. Leurs missions et leur nombre doivent être renforcés pour permettre d'améliorer les chances de réussite scolaire de tout.es les élèves dont elles-ils ont la responsabilité. La politique éducative sociale et de santé de l'Education nationale doit rester de la gouvernance et la responsabilité pleine et entière de notre ministère.

Notre département va suivre de près les « contrats locaux d'accompagnement » qui vont être signés dans les 3 académies de Lille, Nantes et Marseille. Dé-labelliser les REP, c'est permettre à chaque académie de modifier ses priorisations en fonction des enjeux politiques locaux, à l'inverse d'une carte nationale construite sur des critères transparents. Les contrats entre les écoles et le rectorat dont on nous annonce la création vont permettre une expérimentation du pilotage des établissements par les résultats et de rémunération au mérite (au moins pour une part), inspirée de ce qui existe notamment dans les pays anglo-saxons. La FSU s'opposera à ce projet-là.

En ce qui concerne ces travaux de cette carte scolaire, nous actons favorablement la mise en place des GS dédoublées en REP ou des classes limitées à 24 ailleurs à condition que cela ne se fasse pas au détriment des autres classes comme c'est le cas pour au moins une école du bassin. Les déséquilibres trop marqués ressentis comme de l'iniquité peuvent être à l'origine entre les écoles et même entre les classes d'une même école de découragements et de tensions.

Nous souhaiterions par ailleurs que toute mesure de carte scolaire envisagée fasse l'objet avant les instances d'un échange entre l'IEN de circonscription et l'équipe de l'école ou les personnels concernés, ceci afin que les enseignant.es ne tombent des nues au moment de l'annonce avec le sentiment d'être mis devant le fait accompli, le sentiment d'être tenus à l'écart par leur hiérarchie d'une décision qui les impacte grandement. Comment penser que les psychologues scolaires, acteurs de terrain n'aient pas été consultés alors qu'un redéploiement était envisagé.

Au SNUipp-FSU12, nous continuons de penser qu'aucune classe unique ne devrait voir son effectif dépasser 20 élèves. Il ne s'agit pas là d'une position de principe mais de la prise en compte de conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les enseignants fortement dégradées au-delà de ce nombre. Suivant la présence ou l'inscription d'un ou deux élèves supplémentaires, c'est toute une année scolaire qui peut s'en trouver modifier pour le meilleur ou pour le pire. Les seuils d'ouverture doivent mieux prendre en compte les spécificités de nos petites écoles et en particulier les classes multiniveaux. Vous nous dites que la situation de ces écoles sera revue à la rentrée, mais nous savons très bien que le reliquat de postes souvent modeste à la rentrée oblige à des arbitrages qui laisseront des petites écoles sur le carreau. Oui, la classe multiniveaux est une chance pour les élèves mais pas à n'importe quel prix, pas dans n'importe quelles conditions.

Bien sûr, la dotation à 0 dans le 1<sup>er</sup> degré alors que le département va perdre à la rentrée 400 élèves est une nouvelle rassurante.

Mais la FSU tient à rappeler la réalité d'un budget qui est construit essentiellement sur du redéploiement : ainsi aux créations de postes annoncées pour le 1<sup>er</sup> degré au niveau national, créations qui ne sont pas à la hauteur des besoins, répondent les 1883 suppressions de postes dans le second degré, soit une perte de 7 490 emplois depuis 2018 avec, dans le même temps, une explosion des effectifs élèves, puisque les effectifs auront augmenté de près de 68 000 élèves.

Alors oui, l'Aveyron est préservé dans le 1<sup>er</sup> degré cette année. Mais jusqu'à quand ? Alors oui, l'Aveyron est préservé dans le 1<sup>er</sup> degré, mais ce sont 35 postes qui sont supprimés dans les établissements du second degré, au prétexte d'une baisse démographique, certes, mais qui ne fait que confirmer la dégradation des conditions d'encadrement que nous ne cessons de dénoncer ici comme dans d'autres instances. Vous avez été interpellés par des établissements, et vous le serez encore parce que la situation n'est pas acceptable...

Alors, Oui, pour revenir au premier degré le P/E est en augmentation depuis plusieurs années en Aveyron dans le 1<sup>er</sup> degré et nous préférons évidemment cela à sa baisse. Cependant, une analyse qui en resterait aux chiffres pourrait laisser croire que la situation dans les écoles aveyronnaises s'est régulièrement améliorée de ce fait. Ce n'est pas le cas, en tout cas pour de nombreuses écoles du département : en effet, celles-ci ont eu à faire face ces dernières années à la paupérisation galopante des populations y compris dans nos territoires ruraux et aux mutations consécutives aux réformes conduites à marche forcée : inclusion sans les moyens nécessaires, difficultés d'attention et de comportement des élèves, disparition des RASED, surmédicalisation de la difficulté scolaire, injonctions ministérielles. Les climats de classe et les conditions de travail des professeurs s'en sont trouvés dégradés. Ça, le P/E ne le dit pas mais les témoignages et appels à l'aide de nos collègues qui se multiplient nous l'indiquent. Enseigner alors que les pressions de toutes parts s'accentuent, devient de plus en plus compliqué, chronophage, déstabilisant avec le sentiment de plus en plus présent chez les enseignant.es de l'absence de reconnaissance, de confiance de la hiérarchie. Il suffit de regarder le nombre de demandes de démissions, de ruptures conventionnelles, de disponibilités.

Pour conclure, dans l'Éducation comme pour l'ensemble des services publics, pour notre département comme au niveau national, nous exigeons un plan immédiat d'investissement massif pour l'Ecole : c'était une urgence avant la crise sanitaire, ça l'est encore plus aujourd'hui. Rappelons que sur le plan de relance de plus de 100 milliards, mais 1% consacré à l'éducation nationale et que dans ces 1% la part consacrée à l'emploi montre qu'il n'y a pas de volonté de répondre à l'impératif pédagogique du moment. Oui, il faut investir pour avoir plus d'enseignant.es, pour avoir moins d'élèves par classes, pour une prise en charge qui réponde à l'exigence de réussite des élèves et de luttes contre les inégalités qui ont été dramatiquement aggravées par la crise. La FSU et ses syndicats seront pleinement engagés pour faire face à l'urgence. Ils mettront tout en œuvre pour bâtir une école et une société plus juste, plus solidaire, plus émancipatrice où la création des richesses rime avec leur partage !